



La fédération régionale des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement Pour le Développement Durable

Union Régionale Vie et Nature



Fédération Régionale de France Nature Environnement



Conférence des Présidents

A Aix en Provence le 30.06.11



Objectifs de la journée

- Échanger sur des thèmes d'actualités (*matinée*) :
 - territorialisation du grenelle
 - réorganisation des services de l'Etat
 - réforme des collectivités territoriales
- Renforcer la synergie d'action inter-associative
- Etre force de propositions notamment pour les Législatives et Présidentielles 2012 (*après midi*)



Les réseaux

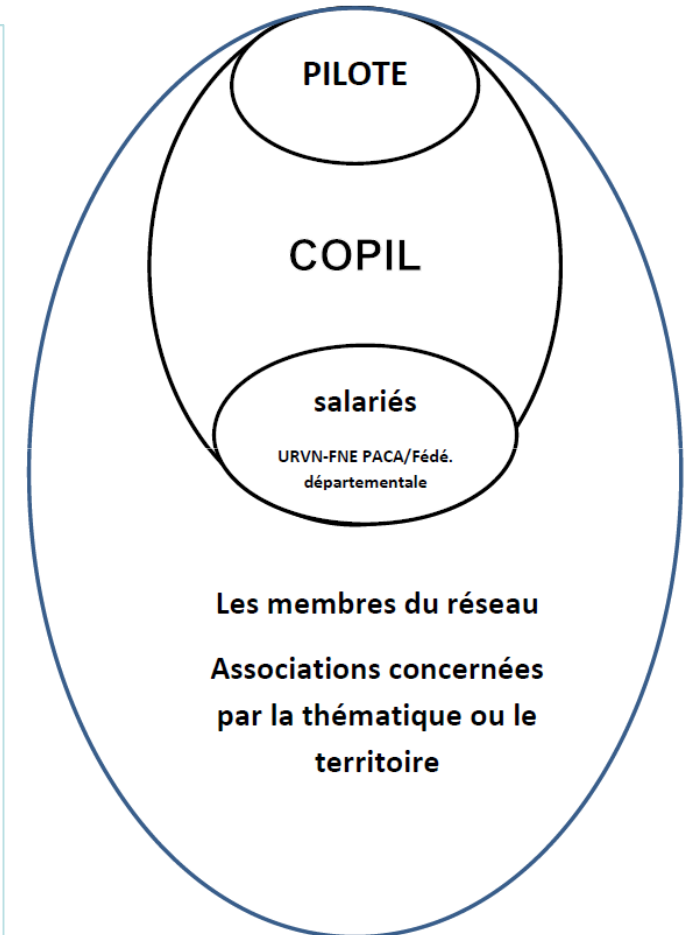
Suivi et mise en œuvre des politiques de Développement Durable :

RESEAUX THEMATIQUES

- Eau et milieux naturels
- Agriculture
- Transport
- Industrie
- Aménagement durable du Territoire
- Santé environnement
- Climat, air, énergie

RESEAUX TERRITORIAUX

- Région PACA
- Montagne
- Vallée et plaine de la Durance
- Vallée du Rhône
- Littoral





__ Partie I __ **Loi Grenelle 2** - Synthèse -

Conférence des présidents 30 juin 2011



Grenelle 2 - Synthèse -

Lois en vigueur et décrets d'application

- **Loi Grenelle 1** : loi n°2009-967 du **3 août 2009** de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement

- **Loi Grenelle 2** : loi n°2010-788 du **12 juillet 2010** porte engagement national pour l'environnement
 - Les outils nécessaires à la mise en œuvre de la loi Grenelle 1

- **Les décrets d'application de la loi** : Sur 189 décrets prévus
 - 37/62 publiés au 30 juin 2011
 - 184 doivent être publiés avant la fin de l'année 2011



Grenelle 2
- Synthèse -

Les 6 domaines du Grenelle 2

1 – Urbanisme et bâtiment

2 – Transport

3 – Energie et Climat

4 – Biodiversité

5 – Risques, déchet et santé

6 – Gouvernance



Axe 1 : Urbanisme et bâtiment

- Renforcement et verdissement des SCOT et PLU
→ Entrée en vigueur le 12 janvier 2011
- Généralisation des SCOT d'ici 2017 → la bonne échelle
- La DTA remplacée par **DTADD** → n'est plus opposable
- Seront soumis à **évaluation environnementale** : SCOT, schéma de secteur, PLU, cartes communales, DTADD
- Généralisation des **règlements locaux de publicité** (RLP). Annexés aux PLU. Police de la publicité relève du Maire (à défaut du préfet)



Axe 2 : Transport

- **Possibilité de procéder à des expérimentations :**
 - Péage urbain (pour les agglos > 300 000 hab ayant un PDU)
 - Auto partage et véhicules électriques : réservation de places de stationnement
 - Taxe forfaitaire sur l'augmentation du prix d'un immeuble dû aux transports collectifs
 - Vélos en libre service (pour les communautés de communes)



Axe 3 : Energie et Climat

- Les **Schémas Régionaux du Climat de l'Air et de l'Energie: SRCAE**
 - remplacent les plans régionaux pour la qualité de l'air
 - à réaliser dans un délais d'1 an à compter de l'entrée en vigueur de la loi
- **Plan Climat-Energie Territorial : PCET**
 - Les collectivités > 50 000 hab doivent adopter un PCET avant le 31.12.2012
 - Intégration de la société civile
- **Bilans des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)**
 - Obligation pour le préfet de région et la région d'établir un bilan GES avant le 31 décembre 2012, remis à jour tous les 3 ans, pour :
 - les entreprises >500 salariés
 - l'Etat et les collectivités > 50 000 hab



Axe 4 : Préservation de la biodiversité

- **Trame verte et bleue : document cadre**, piloté par un comité national
 - Manque d'assise juridique de la Trame verte et bleue. Pas de financements de l'état, donc pas d'incitations.
- **Schéma régional de cohérence écologique**
 - Pas de compatibilité mais prise en compte des documents d'urbanisme
- **Plan national d'action pour les espèces menacées élargi**



Axe 5 : risques, déchets et santé

- Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés
 - Indique les objectifs de réduction de déchets et les mesures pour les atteindre
 - Intégration aux nouveaux objectifs du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés
 - Obligation pour les collectivités d'ici le 1^{er} janvier 2012
- Variabilité de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)
 - Possibilité d'expérimentation
- Plan de gestion des risques d'inondation (pour les territoires prédéfinis)
 - A arrêter avant le 22 décembre 2015
- Une zone d'action prioritaire pour l'air : interdiction de véhicules polluants
 - Possibilité d'expérimentation (EPCI ou communes >100 000 hab)



Axe 6 : Une nouvelle gouvernance écologique

- Réforme des enquêtes publiques
 - 2 types d'enquêtes publiques – Réf. essentielle art L. 123-1 C.env
 - Obligatoire dès que le projet est soumis à étude d'impact
 - Ouverture de la communication du dossier d'enquête publique aux associations non agréées
- Les études d'impacts
 - Meilleure prise en compte des critères de sensibilités des milieux dans le calcul du coût du projet
 - Meilleure garantie d'effectivité des mesures compensatoires
 - Plus d'ampleur possible en termes d'information et concertation
- Représentativité des APNE : CESER et agrément



ZOOM : CESER

→ Article 249 du Grenelle 2 (titre VI : Gouvernance)
décret du 7 octobre 2010 et arrêté préfectoral du 29 avril 2011

CESR (conseils économiques et sociaux régionaux)



CESER (conseils économiques , sociaux et
environnementaux régionaux)

Modification de la composition des CESER qui intègrent de nouveaux :

« *représentants des associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et des personnalités qualifiées choisies en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable* »

▶ 2 représentants URVN-FNE PACA sur 6 en région PACA



ZOOM : Projet de décret Agrément et représentativité des APNE

→ Article 249 du Grenelle 2 (titre VI : Gouvernance)

- **Agrément** ➡ de nouveaux critères, plus stricts
➡ renouvelé tous les 5 ans

→ A destination du préfet de département exclusivement

↘ Un niveau d'agrément par circonscription administrative
(département, région ou état)

- **Représentativité** // éligibilité dans les instances consultatives (veiller à être sur les listes!)

- ➡ Soit : représenter un nombre important de membres
- ➡ Soit : justifier d'une expérience et d'une expertise
+ règles de gouvernance et transparence financière –
+ à renouveler tous les 5 ans!!

2
décrets
à venir
!!



Quels leviers d'actions ?

► Etre force de proposition et inciter à réaliser les projets **non obligatoires**

- Trame verte et bleue à partir du SRCE (Schéma régional de cohérence écologique)
- Domaine du transport (péage, taxe, vélo...)
- Variabilité de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Zone d'action prioritaire pour l'air

► Veiller au respect des nouvelles règles **obligatoires**

- Verdissement des PLU **et SCOT**
- Evaluations environnementales de tous les docs d'urbanisme
- Plans nationaux d'actions pour les espèces menacées
- Processus participatif des PCET
- Bilans GES
- Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés
- Plan de gestion des risques d'inondation
- Enquêtes publiques et études d'impacts

Conclusion du Grenelle 2

- Pas aussi ambitieux que souhaité mais de réelles avancées
- Une place légitime des APNE dans le processus participatif et décisionnel à 5



Temps d'échange

Conférence des présidents 30 juin 2011



Réforme des collectivités territoriales
- Synthèse -

__ Partie II __
**Regroupement
des services de l'état**

**La Réforme de l'Administration Territoriale de
l'Etat**

- Synthèse -

Conférence des présidents 30 juin 2011

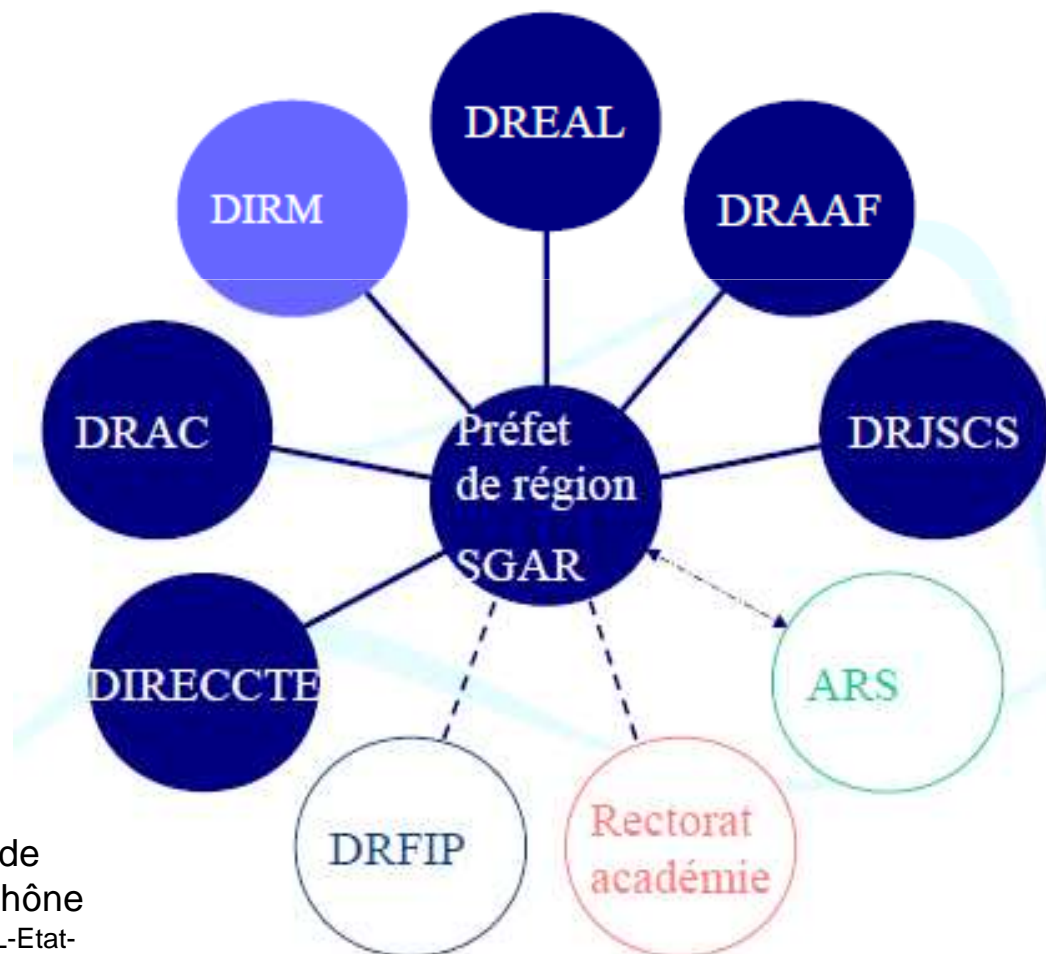


Au niveau de la Région PACA

7 Directions Régionales

1 Direction interrégionale

- Rectorat



Lien site internet : les nouveaux services de l'état en PACA et dans les Bouches du Rhône
→ <http://www.paca.pref.gouv.fr/L-Etat-et-ses-services/L-Etat-dans-la-region-PACA>



Au niveau de la Région PACA (1/3)

- Trésorerie générale PACA
- Direction des services fiscaux de Marseille et Aix



DRFIP

Direction Régionale des
Finances Publiques

- Créée le 1^{er} décembre 2010

- DRTEFP et DDTEFP
- DRCCRF
- DRT
- DRCA
- DRCE
- DRIRE



DIRECCTE

La direction régionale des
entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail
et de l'emploi

- Créée le 1^{er} janvier 2010



Au niveau de la Région PACA (2/3)

- Une partie DRASS et DDRASS
- ARH



ARS
Agence régionale de la Santé

- Créée le 1^{er} avril 2010

- DRE
- DRIRE
- DIREN



DREAL
Direction régionale de
l'environnement, de
l'aménagement et du logement

- Créée le 3 mars 2009

- DRJS
- DR-Acsé
- Partie sociale de la DRASS



DRJSCS
Direction régionale de la
jeunesse, des sports et de la
cohésion sociale

- Créée le 1^{er} janvier 2010



Au niveau de la Région PACA (3/3)

- DRAF
- Une partie des Services Régionaux de la Protection des Végétaux



DRAAF
Agence régionale de la Santé

- Créée le 1^{er} janvier 2009

- DRAC + 6 Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP)



DRAC
Direction régionale des affaires culturelles

- Créée premier semestre 2010

Direction compétente pour les **3 régions** : PACA, Languedoc Roussillon et Corse

DIRM
Direction interrégionale de la mer



Au niveau du Département

- DDE
- DDAF
- Une partie des services de la préfecture



DDT(M)
Direction Départementale
des Territoires (et de la mer)

- Aménagement et développement durable

- DDJS
- Pôle social DDASS
- Une partie des services de la préfecture
- Service habitat social de la DDEA
- Délégation aux droits des femmes et à l'égalité



DDCS
Direction Départementale de
la Cohésion Sociale

- Soutien à la vie associative

- Services vétérinaires
- Concurrence, consommation, répression des fraudes



DDPP
Direction Départementale de
la Protection des Populations



__ Partie III __
**Réforme des collectivités
territoriales**
- Synthèse -

Conférence des présidents 30 juin 2011



Lois en vigueur et décrets d'application

- loi du 16 décembre 2010, loi n°2010-1563 de réforme des collectivités territoriales
- loi n°2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011
- Réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat
- 2 décrets sur 8 publiés



Objectif global

Gagner en efficacité et réduire les dépenses publiques superflues

1 - Simplifier l'architecture territoriale

2 - Démêler l'écheveau des compétences

3 - Développer l'intercommunalité

4 - Renforcer la compétitivité des agglomérations au plan international



- 1 -

Simplifier l'architecture territoriale

- Possibilité de regroupement de Départements et de Régions

~~➤ Conseillers généraux
Conseillers régionaux~~



Conseillers territoriaux

- Élus au scrutin majoritaire à 2 tours

→ à compter de mars 2014



- 2 -

Démêler l'écheveau des compétences

- **Suppression de la clause générale de compétences pour les Départements et Régions. Les communes la conservent.** Excepté pour le tourisme, la culture et le sport.
→ à compter du 1^{er} janvier 2015
- **Limitation des cofinancements :** Les maitres d'ouvrage devront assurer un minimum de 20% du financement. Plus de cumul de subventions d'investissement ou de fonctionnement de la Région et du Département. Excepté pour le tourisme, la culture et le sport.
→ à compter du 1^{er} janvier 2012



- 3 -

Développer l'intercommunalité

- Un **Schéma Départemental de Coopération Intercommunal (SDCI)** devra :
 - devra être arrêté avant le 31 décembre 2011
 - Achever la carte des intercommunalités
 - Réduire le nombre de syndicats mixtes et syndicats de communes (SIVOM et SIVU)
 - Rationaliser les structures compétentes en matière d'aménagement de l'espace et de protection de l'environnement
- Election au suffrage universel direct des délégués communautaires



- 3 -

Développer l'intercommunalité

- Renforcement de la **Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI)** et du rôle des **Préfets**
 - A compter du 1er juin 2013 le préfet pourra rattacher d'autorité une commune isolée à un EPCI
- Possibilité de créer des **communes nouvelles** (regroupement de communes)
- **Suppression des Pays** (au sens de la loi Voynet du 4 février 1995)



- 4 -

Renforcer la compétitivité des agglomérations au plan international

- Possibilité de créer des métropoles : nouvel et 4^{ème} EPCI (pop > 500 000 hab)
- Une nouvelle forme de coopération : « le pôle métropolitain (= syndicat mixte regroupant des EPCI dont pop > 300 000 hab)



Quelles conséquences pour les APNE ?

Eléments de débat

- Financement ?

- Plus de cofinancements
- Compétences à un niveau de collectivités ... environnement ?

- Quel avenir pour la démocratie de proximité ?

- Perte des Pays = lieu de concertation
- Quid des conseils de développement

- Changement de logique territoriale

- Commune, département, Etat → Intercommunalité, Région, Europe
- Renforcement du rôle des préfets

!! Mais tout reste évolutif !!



Liens internet

- Les services de l'Etat dans le Var
→ <http://www.var.pref.gouv.fr/service.php3>
- Les services de l'Etat dans le Vaucluse
→ <http://www.vaucluse.gouv.fr/spip.php?rubrique3>
- Les services de l'Etat dans les Alpes-de-Haute-Provence
→ http://www.alpes-de-haute-provence.pref.gouv.fr/pages/services/autres_services/index.htm
- Les services de l'Etat dans les Alpes Maritimes
→ http://www.alpes-maritimes.pref.gouv.fr/sections/l_etat_en_06/
- Les services de l'état dans les Hautes-Alpes
→ http://www.hautes-alpes.pref.gouv.fr/etat_dept/etat_dept.html



Grenelle 2

- Synthèse -

Glossaire – Grenelle 2

Axe 1

- SCOT : Schéma de Cohérence Territorial
- PLU : Plan Local d'Urbanisme
- DTA : Directive Territoriale d'Aménagement
- DTADD : Directive Territoriale d'Aménagement et de Développement Durable
- RLP : Règlements Local de Publicité

Axe 2

- PDU : Plan de Déplacement Urbain



Glossaire – Réforme territoriale

Axe 3

- EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale
- SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
- SIVOM : Syndicat Mixte à Vocation Multiple

Nouveaux services de l'Etat en région

- ARS : Agence Régionale de Santé
- DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
- DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
- DIRM : Direction Interrégionale de la mer
- DREAL : Direction Régionale de l'environnement, de l'Aménagement et du Logement
- DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
- DRJCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
- DRFIP : Direction Régionale des Finances Publiques
- SGAR : Secrétariat général pour les affaires régionales

Nouvelle ARS

- DRASS : direction régionale des affaires sanitaires et sociales
- DDRASS : direction départementale des affaires sanitaires et sociales
- ARH : agence régionale de l'hospitalisation



Glossaire

Nouvelle DIRECCTE

- DRTEFP : direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
- DDTEFP : direction départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
- DRCCRF : direction régionale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
- DRT : délégation régionale au tourisme
- DRCA : délégation régionale au commerce et à l'artisanat
- DRCE : direction régionale du commerce extérieur
- DRIRE : direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement

Nouvelle DREAL

- DRE : direction régionale de l'environnement
- DRIRE : direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement
- DIREN : direction régionale de l'environnement

Nouvelle DRJCS

- DRJS : direction régionale de la jeunesse et des sports
- DR-Acsé : direction régionale de l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

Nouvelle DRAAF

- DRAF : Direction Régionale de l'Agriculture et des Forêts



Glossaire

Anciens services de l'Etat dans les départements

- DDE : Direction départementale de l'équipement
- DDAF : Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
- DDJS : Direction départementale de la Jeunesse et des Sports
- DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
- DDEA : Direction Départementale de l'Equipement et de l'Agriculture